



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

*Seine-Maritime*

Présidence  
CD/CP/ND 17-18  
Mandature 2016 – 2021  
Assemblée Générale 2016-2021/2018-06

**PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2018 - 06.**  
**EXTRAITS DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 FEVRIER 2018**

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres de l'assemblée générale se sont réunis le lundi 12 février 2018 à 14h00 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à ROUEN.

Etaient absents et excusés :

- Mme CANTEREL Sylvie
- Mme DUVAL Fabienne
- M. PRAT Yannick
- Mme DEGOIS (TONIN) Carmen

Etaient absents et non excusés :

- M. ALLAINGUILLAUME Yves
- Mme DHENIN Cindy
- M. MOULARD Dominique
- M. M. PARRET Pascal

Etaient présents :

- M. AUTIN Hervé
- M. BRUSCHERA Christophe
- Mme CHICOT Marie-Ange
- M. CROISE David
- M. DARTOIS Guillaume
- M. DORE Christophe
- M. DUCROC Christian
- Mme DUMESNIL Christine
- M. FALEMPIN François
- M. GUILLON Thierry
- M. HUBERT Michel
- M. LARCHEVEQUE Alain
- M. LEMASSON Rodolphe
- M. MOLLIEN Éric
- M. MORAIS Carlos
- M. SOLMON Gilles
- Mme VINET Murielle

Étaient invités et présents :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire Générale
- M. BARDOR, membre honoraire
- M. DECHAMPS, membre honoraire
- M. LOUVET, membre honoraire
- M. CAVELLIER, membre associé
- M. LEVISTRE, membre associé
- M. LEGER, membre associé

*Les invités, les membres honoraires, les membres associés participent au débat mais ne prennent pas part au vote.*

## **Assemblée Générale n° 06**

### **Ordre du jour.**

Le jeudi 12 Février 2018 à 14h00 dans l'amphithéâtre, au 01<sup>er</sup> étage  
Au siège de la CMA 76 à Rouen

**L'ordre du jour comprendra les points suivants :**

**Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 23/11/2017.**

### **I POINTS SOUMIS AU VOTE**

#### **Point n°1 :**

**Vote de l'arrêté du mandat au Président de la CMA 76 pour signer des protocoles transactionnels mettant fin aux litiges opposant la CMA 76 à M. Hervé AUBERT, adopté par le Bureau en date du 04.12.17**

*Intervention en séance :*

- Mme Agnès RIMBERT, responsable des ressources humaines

#### **Point n°2 :**

**Validation, conventionnement et financement des actions 2017 à 2019, validés par le Bureau en date du 25.01.18**

*Intervention en séance :*

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation
- M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission

#### **Point n°3 :**

**Vote de la proposition de confier à M. DORÉ un mandat, en sa qualité de Président et représentant légal de la CMA 76, pour engager toute démarche visant au bon déroulé de la cession du bâtiment du CFA de Rouen, identifié sur le plan du document n°1, dont la CMA 76 est propriétaire, situés au numéro 41, route de Bonsecours – 76000 ROUEN, bien immobilier public, celui-ci ayant été préalablement déclassé et désaffecté du service public (vote du Bureau de la CMA du 07/09/17, vote de l'AG de la CMA du 23/11/17).**

Ce mandat portera sur toute discussion avec d'éventuels acquéreurs, sur la promotion du bien, sur la négociation du prix de vente, sur les conditions d'acquisition, sur la signature du compromis de vente puis lorsque les conditions suspensives seront levées pour l'acte authentique de vente portant sur :

- le local du CFA
- Une parcelle référencée MK 11 : Parcelle de 3082 m<sup>2</sup>,

Ce bien sera vendu vide de tout locataire

La désaffectation et le déclassement sont à compter du 07/09/17.

L'ensemble de cette proposition a été adopté par le Bureau en date du 25.01.18.

Document de travail transmis préalablement :

- Plan cadastral (Document n°1)

**Point n°4 :**

Vote de la proposition d'ouverture d'un espace création d'entreprise commun CCI/CMA au Havre, dans les locaux de l'antenne au 181 quai Frissard, adopté par le Bureau en date du 25.01.18

Intervention en séance :

- Mme Clarice TARLEVÉ, Secrétaire générale

**Point n°5:**

Vote du renouvellement de l'adhésion à l'association SMA (Seine Maritime Attractivité), adopté par le Bureau en date du 25.01.18

Document de travail transmis préalablement :

- Courrier de demande d'adhésion à SMA (document n°2)

Intervention en séance :

- M. Christophe DORE, Président

**Point n°6 :**

Vote de la modification de tarification de la formation SPI (Stage de Préparation à l'Installation) pour 2018, adopté par le Bureau en date du 25.01.18.

Intervention en séance :

- Présentation de Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale

**Point n°7 :**

Vote de l'adhésion de la CMA76 à la mutuelle APGIS avec une prise en charge par la CMA 76 de 60 %, adopté par le Bureau en date du 25.01.18

Intervention en séance :

- Présentation de Mme Agnès RIMBERT, Responsable des Ressources Humaines

**Point n°8 :**

Vote de l'Assemblée Générale sur ses membres déclarés démissionnaires avant transmission à l'autorité de tutelle.

Documents de travail transmis préalablement :

- Article 3-1 du décret 27.05.1999 (documents n°3)

Intervention en séance :

- M. Christophe DORE, Président

**Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 23/11/2017.**

**VOTE :**

**LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI S'EST TENUE LE 23 NOVEMBRE 2017 EST ADOPTE A L'UNANIMITE, DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

**I POINTS SOUMIS AU VOTE**

**Point n°1 :**

**Vote de l'arrêté du mandat au Président de la CMA 76 pour signer des protocoles transactionnels mettant fin aux litiges opposant la CMA 76 à M. Hervé AUBERT, adopté par le Bureau en date du 04.12.17**

*Intervention en séance :*

- *Mme Agnès RIMBERT, responsable des ressources humaines*

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 233 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA 76 POUR SIGNER DES PROTOCOLES TRANSACTIONNELS METTANT FIN AUX LITIGES OPPOSANT LA CMA 76 A M. HERVE AUBERT, ADOPTEE PAR LE BUREAU EN DATE DU 04/12/17, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

**LE VOTE SE DECLINE COMME SUIT :**

**17 VOIX « POUR »**

**0 VOIX « CONTRE »**

**0 VOIX « BLANC »**

**0 VOIX « ABSTENTION »**

**Point n°2 :**

**Validation, conventionnement et financement des actions 2017 à 2019, validés par le Bureau en date du 25.01.18**

*Intervention en séance :*

- *Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi Développement Innovation*
- *M. Guillaume MARAIS, Chargé de mission*

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 234 :*

**VOTE :**

**LE PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE L'ACTION GPEC, ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/01/18 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 05/02/18 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

**L'ACTION PRESENTEE EST LA SUIVANTE :**

- **ACTION IDENTIFICATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DANS L'ARTISANAT 2018-2020 PLURIANNUELLE 2018 2020– POUR UN COUT TOTAL DE 473 663 EUROS MAXIMUM AVEC UN FINANCEMENT FSE DE 236 831 EUROS, SOIT 236 831 EUROS MAXIMUM D'AUTOFINANCEMENT POUR LA CMA 76.**

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

17 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

**Point n°3 :**

Vote de la proposition de confier à M. DORÉ un mandat, en sa qualité de Président et représentant légal de la CMA 76, pour engager toute démarche visant au bon déroulé de la cession du bâtiment du CFA de Rouen, identifié sur le plan du document n°1, dont la CMA 76 est propriétaire, situés au numéro 41, route de Bonsecours – 76000 ROUEN, bien immobilier public, celui-ci ayant été préalablement déclassé et désaffecté du service public (vote du Bureau de la CMA du 07/09/17, vote de l'AG de la CMA du 23/11/17).

Ce mandat portera sur toute discussion avec d'éventuels acquéreurs, sur la promotion du bien, sur la négociation du prix de vente, sur les conditions d'acquisition, sur la signature du compromis de vente puis lorsque les conditions suspensives seront levées pour l'acte authentique de vente portant sur :

- le local du CFA

- Une parcelle référencée MK 11 : Parcelle de 3082 m<sup>2</sup>,

Ce bien sera vendu vide de tout locataire

La désaffectation et le déclassement sont à compter du 07/09/17.

L'ensemble de cette proposition a été adopté par le Bureau en date du 25.01.18.

*Document de travail transmis préalablement :*

- Plan cadastral (Document n°1)

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 235 :*

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT A M. DORÉ, EN SA QUALITE DE PRESIDENT ET REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, POUR ENGAGER TOUTE DEMARCHE VISANT AU BON DEROULE DE LA CESSIION DU BATIMENT DU CFA DE ROUEN, IDENTIFIE SUR LE PLAN DU DOCUMENT N°1, DONT LA CMA 76 EST PROPRIETAIRE, SITUES AU NUMERO 41, ROUTE DE BONSECOURS – 76000 ROUEN, BIEN IMMOBILIER PUBLIC, CELUI-CI AYANT ETE PREALABLEMENT DECLASSE ET DESAFFECTE DU SERVICE PUBLIC (VOTE DU BUREAU DE LA CMA DU 07/09/17, VOTE DE L'AG DE LA CMA DU 23/11/17).

CE MANDAT PORTERA SUR TOUTE DISCUSSION AVEC D'EVENTUELS ACQUEREURS, SUR LA PROMOTION DU BIEN, SUR LA NEGOCIATION DU PRIX DE VENTE, SUR LES CONDITIONS D'ACQUISITION, SUR LA SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE PUIS LORSQUE LES CONDITIONS SUSPENSIVES SERONT LEVEES POUR L'ACTE AUTHENTIQUE DE VENTE PORTANT SUR :

- LE LOCAL DU CFA

- UNE PARCELLE REFERENCEE MK 11 : PARCELLE DE 3082 M2,

CE BIEN SERA VENDU VIDE DE TOUT LOCATAIRE

LA DESAFFECTATION ET LE DECLASSEMENT SONT A COMPTER DU 07/09/17.

L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A ETE ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25.01.18.

L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

17 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

**Point n°4 :**

**Vote de la proposition d'ouverture d'un espace création d'entreprise commun CCI/CMA au Havre, dans les locaux de l'antenne au 181 quai Frissard, adopté par le Bureau en date du 25.01.18**

*Intervention en séance :*

- Mme Clarice TARLEVÉ, Secrétaire générale

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 236 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION D'OUVERTURE D'UN ESPACE CREATION D'ENTREPRISE COMMUN CCI / CMA AU HAVRE, DANS LES LOCAUX DE L'ANTENNE AU 181 QUAI FRISSARD, ADOPTEE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/01/18, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

**LE VOTE SE DECLINE COMME SUIVIT :**

**17 VOIX « POUR »**

**0 VOIX « CONTRE »**

**0 VOIX « BLANC »**

**0 VOIX « ABSTENTION »**

**Point n°5:**

**Vote du renouvellement de l'adhésion à l'association SMA (Seine Maritime Attractivité), adopté par le Bureau en date du 25.01.18**

*Document de travail transmis préalablement :*

- Courrier de demande d'adhésion à SMA (document n°2)

*Intervention en séance :*

- M. Christophe DORE, Président

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 237 :*

**VOTE :**

**LE RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA CMA76 A L'ASSOCIATION SMA (SEINE MARITIME ATTRACTIVITE), ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/01/18 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

**LE VOTE SE DECLINE COMME SUIVIT :**

**17 VOIX « POUR »**

**0 VOIX « CONTRE »**

**0 VOIX « BLANC »**

**0 VOIX « ABSTENTION »**

**Point n°6 :**

**Vote de la modification de tarification de la formation SPI (Stage de Préparation à l'Installation) pour 2018, adopté par le Bureau en date du 25.01.18.**

*Intervention en séance :*

- Présentation de Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 238 :*

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE MODIFICATION DES TARIFS DE LA FORMATION SPI (STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION), ADOPTÉE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/01/18 EST APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE VOTE SE DÉCLINE COMME SUIT :

17 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

**Point n°7 :**

**Vote de l'adhésion de la CMA76 à la mutuelle APGIS avec une prise en charge par la CMA 76 de 60 %, adopté par le Bureau en date du 25.01.18**

*Intervention en séance :*

- Présentation de Mme Agnès RIMBERT, Responsable des Ressources Humaines

*Résolution 2016-2021/ 2017-06/ AG 239 :*

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE L'ADHESION DE LA CMA 76 A LA MUTUELLE APGIS AVEC UNE PRISE EN CHARGE DE 60%, ADOPTÉE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/01/18 EST APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE VOTE SE DÉCLINE COMME SUIT :

17 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

**Point n°8 :**

**Vote de l'Assemblée Générale sur ses membres déclarés démissionnaires avant transmission à l'autorité de tutelle.**

*Documents de travail transmis préalablement :*

- Article 3-1 du décret 27.05.1999 (documents n°3)

*Intervention en séance :*

- M. DORÉ

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas d'autre question ou remarque, le Président DORE lève la séance à 15h40.



**Christophe DORE,  
Président de la CMA 76.**